
Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20260303-51-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2026

N° 51/26

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 18 février 2026
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 10 mars 2026

Objet de la délibération :

Ressources Humaines –
Avancement de grade 2026 et
modification du tableau des
effectifs

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	61
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	1
• Dont représenté(e)s	10
• Excusé(e)s :	5
• Non excusé(e)s :	20
- Votants	72
- Ne participe pas au vote	

Résultat du vote	
- Pour :	72
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 03 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six,
Le trois mars,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animations et de Loisirs de la commune d'Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mars.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Procuration Fabienne ARNOUX à Jean-Claude GRENIER, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Laurent BROCARD à Félix CHOPARD, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Jean-Pierre CUNCHON à Thierry MAIRE DU POSET, Maxime GROSHENRY à Christophe FAIVRE-PIERRET, Martine LANDRY à Marc JACQUOT, Chantal MARAUX à Sarah FAIVRE, Joelle MAURICE à Christian MESNIER, Laetitia ROGNON à Rémy PAUL

Suppléé(e)s Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT

Excusé(e) Guillaume AYMONIN, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Alain MONNIER, James PROUTEAU

Absent(e)s Jean-Michel BELPOIS, Christine BREUILLOT, Michel CALY, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Jean-Marie DONEY, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Nathalie KOWAL-BONDY, Sylvie LHERITIER, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Florence PAUL, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Patrick TELES, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Christophe JOUVIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Conformément aux lignes directrices de gestion de la collectivité adoptées le 1^{er} janvier 2021,

Vu la délibération 108/23 du 13 novembre 2023 fixant à 100% le taux d'avancement aux grades d'adjoint administratif et d'agent de maîtrise ;

Vu l'avis favorable du CST en date du 23 février 2026,

Le Conseil Communautaire valide, à l'unanimité, les avancements de grades cités suivants et valide la modification du tableau des effectifs modifié en fonction (annexé à la présente délibération).

CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX

NOM - Prénom	Grade actuel	Evolution de grade au 1 ^{er} juillet 2026
Julie MOTTA Instructrice urbanisme	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20260303-51-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2026

CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE

NOM - Prénom	Grade actuel	Evolution de grade au 1 ^{er} avril 2026
Laurent DIRRINGER Agent d'exploitation assainissement	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal

Fait et délibéré en séance, le 03.03.2026

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

